

LICENCES SAISON 2021-2022

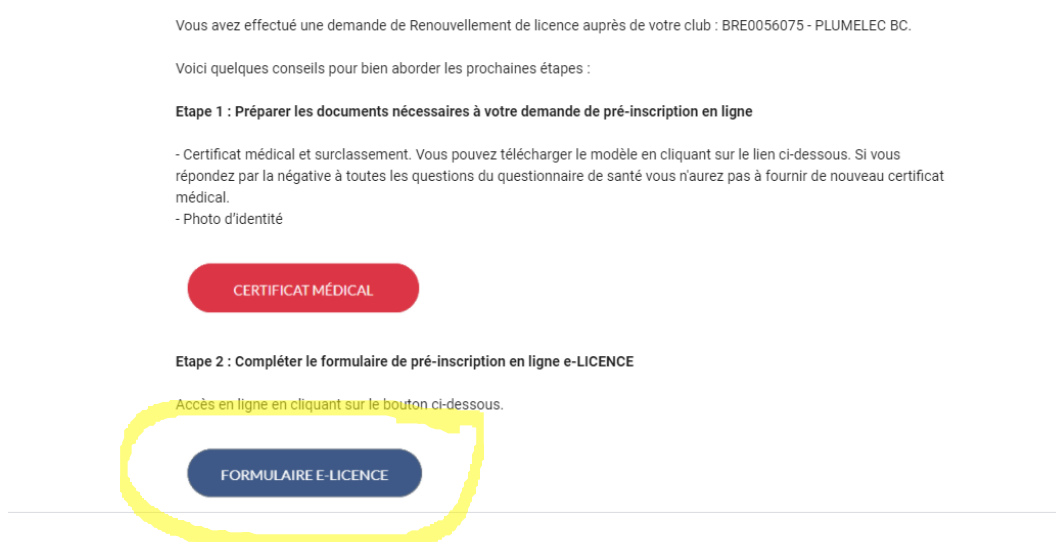
Pour la 2ème saison consécutive, la gestion des licences se fait de façon dématérialisée (pas de papier).

Vous allez recevoir un mail permettant la création de la licence de la saison 2021-2022, l'expéditeur du mail sera « **BRE0056075 – PLUMELEC BC** ».

Pour les renouvellements de licence, le mail vous sera adressé courant juillet et pour les nouveaux licenciés au fur et à mesure des demandes. N'hésitez pas à consulter vos spams ou courriers indésirables car parfois le mail se cache là.

Comment procéder une fois ce mail reçu ?

1) Cliquer sur le lien reçu (entouré en jaune) :



Vous avez effectué une demande de Renouvellement de licence auprès de votre club : BRE0056075 - PLUMELEC BC.

Voici quelques conseils pour bien aborder les prochaines étapes :

Etape 1 : Préparer les documents nécessaires à votre demande de pré-inscription en ligne

- Certificat médical et surclassement. Vous pouvez télécharger le modèle en cliquant sur le lien ci-dessous. Si vous répondez par la négative à toutes les questions du questionnaire de santé vous n'aurez pas à fournir de nouveau certificat médical.
- Photo d'identité

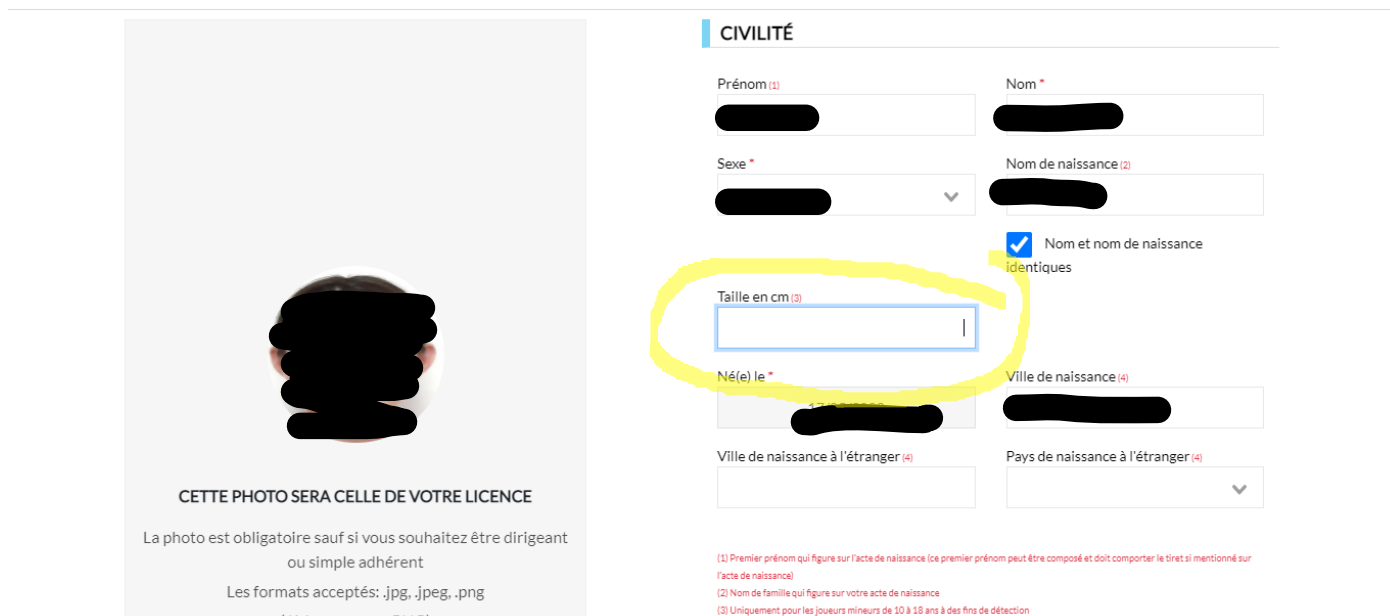
CERTIFICAT MÉDICAL

Etape 2 : Compléter le formulaire de pré-inscription en ligne e-LICENCE

Accès en ligne en cliquant sur le bouton ci-dessous.

FORMULAIRE E-LICENCE

2) Dans la partie JE SUIS : Compléter et/ou vérifier les informations du licencié (y compris la taille) ainsi que la photo d'identité pour les nouveaux licenciés :



CIVILITÉ

Prénom (1) [REDACTED] Nom * [REDACTED]

Sexe * [REDACTED] Nom de naissance (2) [REDACTED]

Nom et nom de naissance identiques

Taille en cm (3) [REDACTED]

Né(e) le * [REDACTED] Ville de naissance (4) [REDACTED]

Ville de naissance à l'étranger (4) [REDACTED] Pays de naissance à l'étranger (4) [REDACTED]

(1) Premier prénom qui figure sur l'acte de naissance (ce premier prénom peut être composé et doit comporter le tiret si mentionné sur l'acte de naissance)
(2) Nom de famille qui figure sur votre acte de naissance
(3) Uniquement pour les joueurs mineurs de 10 à 18 ans à des fins de détection

CETTE PHOTO SERA CELLE DE VOTRE LICENCE

La photo est obligatoire sauf si vous souhaitez être dirigeant ou simple adhérent

Les formats acceptés: .jpg, .jpeg, .png
(1Mo max pour PNG)

N'oubliez pas de valider chaque onglet en cliquant sur la case bleue « Je valide » en bas de chaque page.

3) Dans la partie JE SOUHAITE : Sélectionner l'onglet « Compétition »

COMPÉTITION

Cette offre vous ouvre l'accès à l'ensemble des pratiques proposées par votre club, ainsi qu'aux tournois de la SuperLeague 3x3. Elle vous permet également de demander une autorisation pour jouer en compétition ou pratiquer une autre forme de basket dans un autre club.

Inclus dans votre offre

5x5 3x3 Mini Basket

Entreprise Loisir VxE

VxE

Cette offre vous permet d'accéder exclusivement à la pratique Vivre Ensemble - Basket Santé

Inclus dans votre offre

VxE - Basket Santé

Vous ne souhaitez pas pratiquer le basket au sein de votre club.

Puis « Ne souhaite pas exercer de fonction » (sauf cas particulier ex : coach d'une équipe).

Je souhaite exercer une ou plusieurs fonctions dans mon club :

<input checked="" type="checkbox"/> Ne souhaite pas exercer de fonction	<input type="checkbox"/> Arbitrer (5x5 ou 3x3)	<input type="checkbox"/> Entraîner une équipe	<input type="checkbox"/> Officier (hors arbitrage)
<input checked="" type="checkbox"/> Diriger			

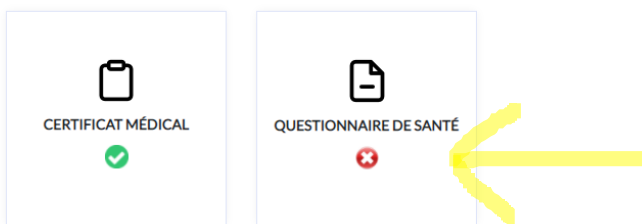
Nous attirons votre attention sur le fait que cocher cette case n'exonèrera pas les joueurs (des U13 aux seniors) de réaliser par roulement l'arbitrage ou la tenue de la table de marque lors des matchs à domicile des autres équipes du club.

4) Dans la partie JE PRODUIS MES JUSTIFICATIFS : commencer par le « Questionnaire de santé ».

JUSTIFICATIFS

Afin que votre club puisse procéder à la validation de votre licence, merci de bien vouloir fournir les justificatifs demandés ci-dessous :

En tant que mineur, vous n'aurez pas à fournir de nouveau certificat médical si vous répondez pas la négative à toutes les questions du questionnaire de santé.

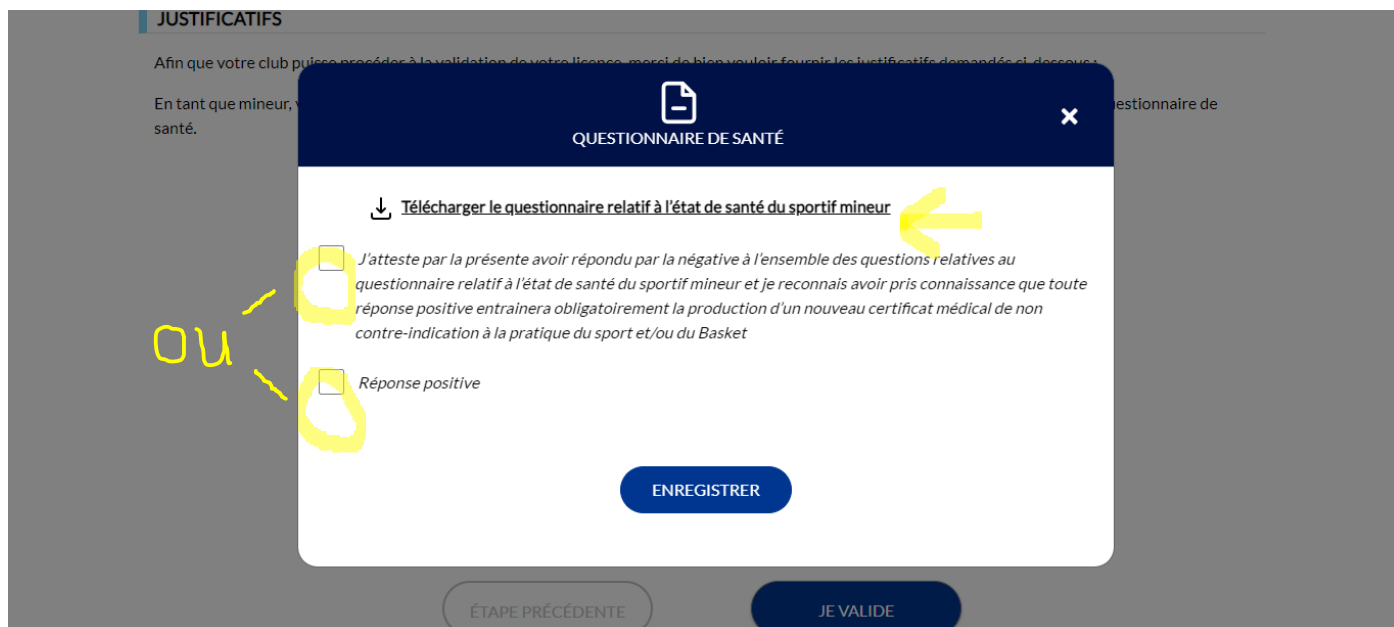


Cliquez sur les icônes pour fournir les pièces demandées

ÉTAPE PRÉCÉDENTE

JE VALIDE

Cliquer sur « Télécharger le questionnaire de santé » puis cocher la case correspondante en fonction de vos réponses au questionnaire de santé :

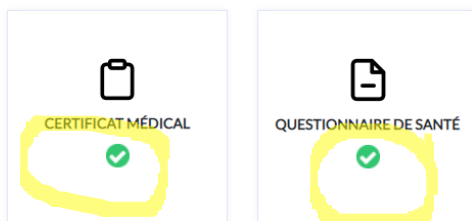


Pour pouvoir valider cette étape il faut que les 2 documents soient cochés en vert comme ci-dessous :

JUSTIFICATIFS

Afin que votre club puisse procéder à la validation de votre licence, merci de bien vouloir fournir les justificatifs demandés ci-dessous :

En tant que mineur, vous n'aurez pas à fournir de nouveau certificat médical si vous répondez pas la négative à toutes les questions du questionnaire de santé.



Cliquez sur les icônes pour fournir les pièces demandées

Un certificat médical est nécessaire dans les cas suivants :

- pour les mineurs si surclassement
- pour les majeurs si le dernier certificat médical remonte à 3 ans ou en cas de 1^{ère} licence
- dans tous les cas si vous avez répondu « oui » à au moins une question dans le questionnaire de santé.

5) Dans la partie JE M'ASSURE : en cas de renouvellement de licence, l'option d'assurance pour cette nouvelle saison reste identique à celle de la saison précédente (sauf choix contraire de votre part). Pour les nouveaux licenciés, l'option A apparaît par défaut et est comprise dans le prix de la licence, nous vous invitons donc à conserver au minimum ce niveau de garantie.

ASSURANCE

Il est rappelé que chaque adhésion à la garantie d'assurance Individuelle Accident se renouvelle automatiquement par tacite reconduction à chaque échéance annuelle fixée au terme de la saison sportive sauf dénonciation adressée par lettre recommandée avec avis de réception adressée à la FFBB au plus tard le 31 mai de l'année en cours de la licence.

Lors de la saison 2020-2021, vous aviez souscrit à l'option assurance Individuelle Accident : Option A

Je soussigné(e), le licencié ou son représentant légal, , , reconnais avoir reçu et pris connaissance des notices d'information relatives aux garanties Individuelle Accident (Accord collectif n° 2159 / Mutuelle des Sportifs-MDS), Assistance Rapatriement et Responsabilité Civile (Contrat n° 4100116P / MAIF) consultables, téléchargeables, imprimables ci-après et sur www.ffbb.com, conformément aux dispositions du Code du Sport et à l'article L141-4 du code des Assurances.

Et reconnais avoir reçu l'information relative à mes possibilités et à mon intérêt à souscrire à ces garanties Individuelle Accident auprès de l'assureur fédéral MDS ou l'assureur de mon choix pour les éventuels dommages corporels que je peux subir du fait de la pratique du Basket-Ball.

Je souhaite souscrire à l'une des options Individuelle Accident et coche la case correspondante à l'option choisie :

- Option A, au prix de 2,98 euros TTC
- Option B, au prix de 8,63 euros TTC
- Option C, au prix de 0,50 euros TTC, en complément de l'option A, soit un total de 3,48 € TTC (A+)
- Option C, au prix de 0,50 euros TTC, en complément de l'option B, soit un total de 9,13 € TTC (B+)
- Je ne souhaite pas souscrire aux garanties individuelles complémentaires proposées (N)

Pour pouvoir valider cette page, faire défiler le curseur de la notice d'information jusqu'en bas pour lire le document puis cliquer sur « J'ai lu ». Dans le cas contraire, la case « j'ai lu » restera grisée.

Merci de prendre connaissance du document ci-dessous en le parcourant intégralement puis en cliquant sur 'J'AI LU'



NOTICE D'INFORMATION AUX LICENCIES DE LA FEDERATION FRANCAISE DE BASKETBALL / SAISON 2021-2022

Extrait du contrat Responsabilité Civile & Assistance Rapatriement n° 4100116P souscrit par la Mutuelle des Sportifs auprès de la MAIF, présenté par MDS Conseil

Article 1 / DEFINITIONS

1.1 – **Autrui - Tiers** : Toute personne autre que l'assuré responsable du dommage. Les différents assurés sont tous tiers entre eux .

1.2 – Dommages :

Dommage corporel : Toute atteinte corporelle, physique, mentale ou morale subie par une personne physique.

Dommage matériel : Toute détérioration, dégradation ou destruction, totale ou partielle, disparition d'une chose ou substance, toute atteinte physique à des animaux.

Dommages immatériels : Tous dommages autres que corporels ou matériels lorsqu'ils résultent de la privation de jouissance d'un droit, de l'interruption d'un service rendu par une personne ou un bien meuble ou immeuble, de la perte d'un bénéfice.

Dommages immatériels consécutifs : Tous dommages immatériels tels que définis ci-dessus et consécutifs à un dommage corporel ou matériel garanti.

1.3 – **Fait dommageable** : Le fait dommageable est celui qui constitue la cause génératrice du dommage. Un ensemble de faits dommageables ayant la même cause technique est assimilé à un fait dommageable unique.

1.4 – **Réclamation** : Mise en cause de la responsabilité de l'assuré, soit par lettre adressée à l'assuré ou à l'assureur, soit par assignation devant un tribunal civil ou administratif. Un même sinistre peut faire l'objet de plusieurs réclamations, soit d'une même victime, soit de plusieurs victimes.

1.5 – **Responsabilité Civile** : Les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant incombent à l'assuré, en raison de dommages corporels, matériels et

Article 3 / ASSURES

- Les membres licenciés et les adhérents des personnes morales assurées,
- Les membres des équipes de France,
- Les préposés salariés ou bénévoles des personnes morales assurées (Fédération, Ligues, Comités et Clubs affiliés, ...),
- Les titulaires d'une licence en cours de validité ou d'établissement ou d'une garantie temporaire,
- Les dirigeants statutaires de la FFBB, de ses comités régionaux et départementaux, des groupements sportifs, clubs, associations affiliés à la FFBB,
- Les personnes s'initiant à la pratique du Basket-Ball et les joueurs à l'essai, sans licence,
- Les athlètes et dirigeants étrangers présents sur le territoire français à l'invitation d'une instance dirigeante de la FFBB ou bien pour un stage ou une compétition.

Et d'une façon générale, toutes les personnes dont l'assuré est responsable en droit ou en fait.

Les assurés seront tiers entre eux.

Article 4 / ACTIVITES GARANTIES

Sont garanties l'ensemble des activités liées à la pratique du Basket-Ball selon la licence souscrite :

- Licences hors « Licence Junior League », « Licence Super League », « Licence Contact hors 3x3 », « Pass 3x3 », « Licence Vivre Ensemble » ; à l'entraînement // en compétitions officielles, et/ou affinitaires // en sélections // en matchs amicaux // en tournois // en stages organisés


TÉLÉCHARGER


J'AI LU

- 6) Dans la partie JE VERIFIE : Vous accédez au récapitulatif avec notamment le montant de la licence. Si tous les éléments sont corrects, cliquer sur « Je valide »

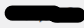
Je reconnais avoir été informé de mes possibilités et de mon intérêt à souscrire aux garanties Individuelle Accident auprès de l'assureur fédéral MDS ou l'assureur de mon choix pour les éventuels dommages corporels que je peux subir du fait de la pratique du Basket-Ball.

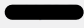
J'ai souscrit à l'option : **Option A, au prix de 2,98 euros TTC**

 [Modifier les informations](#)

 **JE COTISE**

Le montant de votre cotisation auprès de votre club pour la saison 2021-2022 :

Joueur Compétition U15 : 

Total : 

[ÉTAPE PRÉCÉDENTE](#) [JE VALIDE](#)

- 7) Dans la partie JE M'ENGAGE : Compléter l'autorisation concernant le dopage

AUTORISATION PARENTALE ET DOPAGE

Je soussigné(e), représentant(e) légal(e) de

, autorise la souscription d'une licence auprès de la FFBB et la participation aux activités fédérales.

Aussi, dans le cadre de la souscription de la licence auprès de la FFBB

J'AUTORISE

JE REFUSE

Tout préleveur, agréé par l'agence française de lutte contre le dopage (AFLD) à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive lors d'un contrôle antidopage. Je reconnais avoir pris connaissance que l'absence d'autorisation est constitutive d'une soustraction au prélèvement d'un échantillon, susceptible d'entraîner des sanctions auprès de l'AFLD.

COMMUNICATION

J'autorise la FFBB et ses filiales à m'envoyer par courriel des offres promotionnelles et/ou commerciales pour ses activités (billetterie, produits dérivés...).

J'autorise la FFBB à transmettre à ses partenaires mon adresse électronique à des fins promotionnelles et/ou commerciales.

La base légale du traitement lié à la communication à but commercial et/ou promotionnel par la FFBB ou par des tiers est le consentement.

JE FINALISE MA DEMANDE DE LICENCE

Je soussigné(e), représentant(e) légal(e) de certifie sur l'honneur, l'exactitude des renseignements fournis lors de la demande de licence FFBB ainsi que les pièces justificatives.


8) Sélectionner votre mode de paiement :

JE SÉLECTIONNE MON MODE PAIEMENT

Montant de la cotisation pour la saison 2021-2022 :

Joueur Compétition U15 : €

Total : €

RÈGLEMENT PAR CARTE BANCAIRE 100% SÉCURISÉ 	AUTRE MOYEN DE PAIEMENT
--	-------------------------



ÉTAPE PRÉCÉDENTE

JE SIGNE ET VALIDE

- Si vous optez pour le paiement en ligne, vous trouverez la marche à suivre sur la fiche « Règlement des licences par carte bancaire ».
- Si vous optez pour un autre mode de paiement, merci d'adresser votre règlement à l'adresse suivante :

Katia ETIENNE
Résidence Bout de Ville
56420 PLUMELEC

Votre demande de licence ne pourra être validée par le club qu'à réception du paiement, n'hésitez pas donc pas à nous faire parvenir le paiement en même temps que votre saisie de demande de licence.

Une fois votre dossier complet et le règlement reçu vous recevrez un mail de validation du club puis votre e-licence (toujours par mail) après validation par le Comité départemental.

Pour toute question relative à la gestion des licences, vous pouvez contacter Katia ETIENNE
au 06 50 10 49 98 ou par mail : basketplumelec@outlook.fr

Pièce complémentaire :

* pour les personnes âgées de 16 ans et plus au moment de la saisie de la licence : il faut impérativement joindre une pièce d'identité lisible et valide (carte nationale d'identité ou passeport)